3.2 CRITÈRES, RECOMMANDATIONS ET LISTES DE CONTRÔLE

# DÉFINITION DES INDICATEURS ET DES CIBLES EN MATIÈRE D’ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (EPE)

**Définir et affiner les critères et les considérations des indicateurs en matière d’EPE**

Le tableau ci-dessous reprend les modules1 du MOOC et les lignes directrices pour **définir les indicateurs techniques en matière d’éducation de la petite enfance (EPE), et s’appuie sur le MOOC pour présenter des considérations fréquentes indicatives.** Bien que ces considérations soient applicables à tous les sous-secteurs de l’éducation qui élaborent le plan sectoriel d’éducation, les critères de ce tableau sont destinés aux parties prenantes du groupe de travail technique sur l’EPE. Ils ont pour but de les aider à définir et à affiner les indicateurs dans l’ensemble de la hiérarchie de la chaîne de résultats.

## Pour chaque indicateur, examinez les critères par rapport à l’indicateur pour « vérifier » s’il est bien défini.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Tableau : Définir les indicateurs en matière d’EPE — Critères et considérations** | | | |
| **Type hiérarchique  des indicateurs2** | **Critères de définition des indicateurs** (adaptés du [module 4 du MOOC, pages 16-17](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_4.pdf) et du [module 5, pages 14-16](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_5.pdf)) | **Réponse** | **Considérations fréquentes pour l’application des critères, avec exemples** |
| **Tous les indicateurs** Tous les indicateurs sont-ils SMART  (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis) ? | **Spécifique**   * L’indicateur est-il suffisamment spécifique pour mesurer la progression vers les résultats ? * L’indicateur est-il suffisamment ventilé (par genre, âge, lieu, ressources des ménages, et autres   caractéristiques relatives à la vulnérabilité comme les minorités linguistiques ou ethniques, les réfugiés, les populations déplacées à l’intérieur du pays, les enfants handicapés) ?   * Il est essentiel d’éviter les imprécisions et les ambiguïtés dans la manière dont les indicateurs sont définis et de prendre en compte les questions d’inclusion et d’équité qui pourraient être masquées dans les chiffres nationaux. | Oui   * En partie * Non | Parfois, plusieurs indicateurs sont élaborés et peuvent être interprétés de telle sorte qu’ils vont mesurer le même élément. Cette ambiguïté peut entraîner un travail redondant et inefficace.  On peut donc **réaliser une « vérification » de l’ambiguïté afin de garantir que les termes utilisés dans l’indicateur ne sont pas vagues, mais clairement définis comme il se doit.**  Il est probable qu’un indicateur d’activité portant sur le « protocole national révisé de supervision de l’EPE utilisé par les services d’inspection » soit une répétition de l’indicateur d’activité sur les « mécanismes nationaux de supervision améliorés pour intégrer l’EPE ».  Le second n’est pas spécifique et pourrait concerner et mesurer la même activité. Il devrait être clarifié afin de le distinguer du premier, ou supprimé. |
| **Mesurable**   * Les indicateurs sont-ils fiables et permettent-ils de mesurer clairement les résultats **?** * L’indicateur peut donc être observé, compté, analysé, etc. | Oui   * En partie   Non | Il existe parfois une ou plusieurs limites à la mesure de l’indicateur, qui le rendent finalement non mesurable. **Une « vérification » peut être réalisée afin de déterminer s’il existe une quelconque limite qui empêcherait de mesurer l’indicateur.**  Prenons un indicateur défini comme le « pourcentage d’institutions de l’enseignement préprimaire qui répondent aux normes de qualité minimales ». Il est impossible de le mesurer si des facteurs tels que :   * les critères d’évaluation des normes de qualité minimales n’existent pas, * aucun plan n’est prévu pour élaborer des normes de qualité minimales intégrées dans d’autres activités ou sous-activités, * les inspecteurs n’ont pas été formés à l’utilisation des critères d’évaluation des normes de qualité existantes, et aucune formation n’est prévue, * et/ou seul un petit échantillon d’écoles et d’enseignants sera observé. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type hiérarchique  des indicateurs2** | **Critères de définition des indicateurs** (adaptés du [module 4 du MOOC, pages 16-17](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_4.pdf) et du [module 5, pages 14-16](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_5.pdf)) | **Réponse** | **Considérations fréquentes pour l’application des critères, avec exemples** |
|  |  |  | En outre, si les indicateurs tels que ceux relatifs à l’observation des salles de classe ne sont pas intentionnellement intégrés dans le protocole de collecte de données existant (par exemple, le protocole du système d’information sur la gestion des établissements d’enseignement (SIGE), les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes démographiques et sanitaires, etc.) et/ou si l’enveloppe budgétaire pour l’EPE ne suffit pas pour effectuer des observations dans toutes les institutions, alors il se peut que les données observables de l’indicateur ne soient pas atteignables ni réalistes (voir ci-dessous les critères « atteignable » et « temporellement défini »). |
| **Atteignable**   * Les indicateurs mesurent-ils une activité dont la mise en œuvre est faisable et réaliste ?   C’est-à-dire :   * Existe-t-il les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à sa mise en œuvre ? * Le temps nécessaire à la réalisation de cet indicateur est-il disponible ? | Oui   * En partie   Non | Une combinaison d’activités et de ressources est souvent nécessaire pour atteindre les effets désirés.  **La combinaison complète des activités et des sous-activités devra être exposée afin d’identifier tous les indicateurs d’activité et les ressources nécessaires pour le cadre de résultats du plan sectoriel d’éducation.**  **Une fois les ressources présentées en détail, une « vérification » de la faisabilité (y compris de la cible proposée) doit être réalisée afin de déterminer si les ressources humaines et financières sont disponibles ou doivent être ajoutées pour compléter l’activité.**  Considérons un indicateur portant sur le « nombre d’enseignants formés au programme révisé d’EPE » dont l’objectif serait de former 100 % de tous les enseignants d’EPE en un an. Est-ce faisable ?  Autre exemple : augmenter le pourcentage d’élèves ayant effectué une année d’enseignement préprimaire avec un objectif de 100 % (en couvrant tous les enfants au niveau national) en 2 ans. Comme dans l’exemple présenté ci-dessous dans la section de définition des objectifs de cet outil, ce n’est probablement pas réalisable.  Pour atteindre les effets escomptés, des ressources supplémentaires encore jamais prises en compte dans les plans et les budgets peuvent s’avérer nécessaires. Il peut s’agir d’investissements dans des activités de communication visant le changement des comportements ou bien des investissements dans des infrastructures et des supports d’enseignement et d’apprentissage, par exemple pour tenir compte des enfants en situation de handicap et pour les inclure. |
| **Réaliste**   * L’indicateur est-il pertinent par rapport aux produits et aux effets escomptés ? | Oui   * En partie   Non | Le premier niveau de pertinence d’un indicateur est de vérifier s’il est pertinent par rapport au résultat qu’il cherche à mesurer. **On peut donc procéder à une « vérification » de la pertinence.**  Si l’activité porte sur la construction de salles de classe, le ratio nombre d’élèves/enseignant formé n’est pas l’indicateur le plus pertinent. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type hiérarchique  des indicateurs2** | **Critères de définition des indicateurs** (adaptés du [module 4 du MOOC, pages 16-17](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_4.pdf) et du [module 5, pages 14-16](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_5.pdf)) | **Réponse** | **Considérations fréquentes pour l’application des critères, avec exemples** |
|  | **Temporellement défini**   * Les données sont-elles disponibles à un coût et un effort raisonnables ? Il faut notamment déterminer s’il existe déjà un mécanisme de collecte de données. Si ce n’est pas le cas, serait-il facile d’en ajouter un aux mécanismes existants ? * Les efforts de collecte et d’analyse des données concordent-ils avec le moment où les données sont nécessaires pour les cycles d’établissement des rapports et de planification ? | Oui   * En partie   Non | Les indicateurs n’incluent parfois pas la composante de « temps » ou ne sont pas atteignables car ils oublient de **tenir compte de facteurs tels que les ressources, le temps ou les capacités humaines nécessaires, et/ou des considérations comme la manière d’inclure les populations les plus marginalisées.**  **Les indicateurs à intégrer dans le SIGE doivent être étudiés soigneusement.** Parfois, essayer d’ajouter trop d’indicateurs sans **s’assurer qu’ils sont intégrés de manière significative dans le protocole utilisé conjointement au SIGE aboutit** à des données de faible qualité, limitées ou inexistantes sur les indicateurs à mesurer.  Les données sur la présence des enseignants sont très intéressantes mais rarement disponibles.  **Il se peut que les indicateurs soient collectés, mais pas analysés ni inclus dans des rapports à temps pour être utilisés dans la planification.** |
| **Indicateurs d’impact** (c.-à-d. indicateurs pour les priorités) | **Les indicateurs permettent-ils de mesurer des résultats à long terme et regroupés ? Les indicateurs mesurent-ils des changements dans la population ciblée (suffisamment ventilés) ?** | Oui   * En partie   Non | Les considérations ci-dessous, tirées du [module 5 du MOOC (page 16, section 3.3.2),](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-02-03-GPE-MOOC-course-module-5.pdf) ont été énoncées pour identifier les indicateurs clés de performance (KPI) de l’EPE. Cependant, les KPI sont souvent (mais pas exclusivement) définis à partir des indicateurs d’impact et de résultats. Ces considérations sont donc pertinentes pour aider à définir de manière adéquate les indicateurs d’impact et de résultats :   * Ils doivent se borner à mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs généraux. * Donner une image complète du système éducatif dans son ensemble (y compris l’enseignement préprimaire), tout en restant attentif aux problèmes cruciaux relevés dans les programmes prioritaires. * Être facilement compréhensible par les décideurs et les utilisateurs ordinaires. * Faire l’objet d’un consensus entre les différentes parties prenantes et partenaires du développement, afin de faciliter la coordination et la coopération par la suite. * Être reliés à des cadres d’indicateurs internationaux, comme l’ODD 4.2 dans le cas de l’enseignement préprimaire. |
| **Indicateurs  de résultats** (c.-à-d. indicateurs pour les stratégies) | **Les indicateurs mesurent-ils des changements intermédiaires au niveau des bénéficiaires directs (par exemple au niveau de l’enfant ou des prestataires de service de l’enseignement préprimaire) ?** | Oui   * En partie   Non |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type hiérarchique  des indicateurs2** | **Critères de définition des indicateurs** (adaptés du [module 4 du MOOC, pages 16-17](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_4.pdf) et du [module 5, pages 14-16](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_5.pdf)) | **Réponse** | **Considérations fréquentes pour l’application des critères, avec exemples** |
| **Indicateurs  de produit** (indicateurs montrant les résultats des activités) | **Les indicateurs permettent-ils de mesurer la conséquence immédiate et concrète des mesures prises et des ressources utilisées ?** | Oui   * En partie   Non | **En considérant la logique et la cohérence de la théorie du changement, les indicateurs de produit peuvent nécessiter d’être « vérifiés » afin de déterminer s’ils correspondent aux indicateurs de résultats de manière cohérente et compatible.**  Il se peut par exemple que, dans le but de consolider les stratégies, celles-ci intègrent trop de produits et d’activités qui n’ont pas de rapport entre eux.  Une stratégie portant sur « l’amélioration des modalités de formation initiale des enseignants au niveau national » comprend une activité sur l’harmonisation des programmes nationaux d’EPE. L’un des indicateurs d’activité est le « nombre de programmes utilisés par les prestataires de service préscolaires non publics harmonisé avec les programmes publics ».  Même s’il est vrai que l’utilisation des programmes fait partie de la formation des enseignants, cette activité d’harmonisation des programmes et l’indicateur connexe sur les programmes utilisés en cours d’emploi sont peut-être mieux adaptés pour mesurer  les conséquences concrètes d’une stratégie et de son activité connexe sur l’élaboration et la mise en œuvre des programmes.  Une autre solution pourrait être de réviser la stratégie elle-même pour la rendre plus vaste, par exemple en la changeant en « l’amélioration et l’harmonisation des modalités de formation initiale et continue des enseignants et des programmes au niveau national ». |
| **Indicateurs d’intrants/activité** | **Les indicateurs permettent-ils de mesurer les ressources financières, administratives et réglementaires apportées par le gouvernement ou les donateurs ?** | Oui   * En partie   Non | **Une « vérification » peut êtres nécessaire afin de s’assurer que les indicateurs ne sont pas fusionnés avec les cibles.**  Par exemple, l’indicateur « Mobilisation communautaire et efforts de plaidoyer menés par zone préscolaire tous les trimestres pour renforcer la demande préscolaire » fusionne une activité (la mobilisation communautaire et les efforts de plaidoyer) avec une cible (toutes les zones préscolaires). En affinant l’indicateur d’activité, on pourrait avoir « Nombre de zones préscolaires ayant mené une mobilisation communautaire et des efforts de plaidoyer ». |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type hiérarchique  des indicateurs2** | **Critères de définition des indicateurs** (adaptés du [module 4 du MOOC, pages 16-17](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_4.pdf) et du [module 5, pages 14-16](http://www.iiep.unesco.org/sites/default/files/module_5.pdf)) | **Réponse** | **Considérations fréquentes pour l’application des critères, avec exemples** |
|  |  |  | **Considérations supplémentaires pour les indicateurs d’activité :**   * **Possèdent-ils ou non des méthodes de collecte de données préexistantes ?** Ils ne possèdent souvent pas de méthodes de collecte de données préexistantes. Dans ce cas, les critères « atteignables » et « temporellement définis » sont particulièrement importants à « vérifier ». * **Plusieurs sources de données et mécanismes de coordination sont-ils en place pour rassembler les données dans l’ensemble des sources ?** Ces indicateurs peuvent avoir de nombreuses sources différentes et/ou des mécanismes ou processus de coordination limités pour consolider les données dans l’ensemble des sources (par exemple, dans certains districts, différents partenaires de la société civile et confessionnels fournissent des services d’EPE en plus des prestataires de services d’EPE publics). * **À quelle fréquence les données seront-elles rassemblées et présentées dans des rapports, et par qui (institutions individuelles et collectivement avec les partenaires) ?** Les indicateurs d’activité devront être mis à jour plus régulièrement que les résultats de haut niveau car ils seront utilisés pour un suivi plus fréquent.   Remarque : Selon le contexte du pays, les indicateurs d’activité peuvent être élaborés pendant l’étape de planification des opérations. |

1. Ces aspects font l’objet de cours dans les modules du MOOC intitulés [*« Intégrer l’éducation de la petite enfance dans la planification du secteur de l’éducation »*](https://www.globalpartnership.org/content/rationale-investing-pre-primary).
2. Pour plus d’informations et d’exemples d’indicateurs en matière d’EPE dans l’ensemble du type de hiérarchie, veuillez consulter [l’aide-mémoire sur les indicateurs en matière d’EPE](http://www.ece-accelerator.org/toolkit/section-3/tool-3-2).

6

# Liste de contrôle et exemples : appliquer les recommandations sur la définition des cibles en matière d’EPE

Le groupe de travail technique sur l’EPE peut utiliser les considérations présentées dans la liste de contrôle pour définir, réviser et valider les cibles.

|  |  |
| --- | --- |
| **Liste de contrôle des considérations à prendre en compte pour définir la cible** | |
|  | **1. Les cibles en matière d’EPE correspondent aux indicateurs SMART (toutes les cibles).** |
|  | **2. Une analyse des tendances est effectuée pour évaluer la possibilité d’atteindre les cibles à partir des indicateurs proposés (priorités stratégiques et stratégies cibles uniquement).** |
|  | **3. Les cibles en matière d’EPE sont des intrants au modèle de simulation et sont affinées au cours d’un processus itératif qui utilise les données probantes issues des**  **modèles de simulation (toutes les cibles).** |
|  | **4. Des critères de référence internationaux sont utilisés pour valider la possibilité d’atteindre les cibles en matière d’EPE (priorités stratégiques et stratégies cibles uniquement).** |

 L’exemple de Sao Tomé-et-Principe ci-dessous illustre la manière dont on peut utiliser la liste de contrôle.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Politique stratégique** | **Indicateur** | **Donnée(s) de référence (2019)** | **Cible (2022)** |
| **D’ici à 2023, donner à tous les enfants de Sao Tomé-et-Principe un accès universel, obligatoire, inclusif, équitable et gratuit à l’enseignement préscolaire (4 à 5 ans)** | Taux net de scolarisation dans l’enseignement préscolaire (4 à 5 ans) | 78,6 % | 95 % |

Les mêmes chiffres de référence présentés dans la liste de contrôle sont utilisés dans l’exemple ci-dessous :

* 1. La cible est d’atteindre un taux net de scolarisation de 95 % d’ici à 2023. Il est difficile d’atteindre une scolarisation universelle (100 %) en 4 ans, donc l’indicateur de la cible est réaliste (augmentation de 16 points en 4 ans d’ici à 2022). Il est temporellement défini (la cible doit être atteinte d’ici à 2022) et la performance au regard des cibles sera suivie chaque année en utilisant des projections démographiques et des données du SIGE. Les écarts entre les réalisations et les cibles seront expliqués lors de la revue sectorielle conjointe et dans le rapport de performance annuel. Plusieurs solutions devraient être proposées pour relever les défis identifiés qui empêchent d’atteindre les cibles.
  2. La cible a été définie dans le cadre d’une approche collaborative avec le groupe de travail technique sur l’EPE. Toutefois, aucune information détaillée n’était disponible sur la manière dont les données de simulation

ont été utilisées pour déterminer la cible.

* 1. La cible est fondée sur des données probantes, puisqu’elle a été validée suite à l’identification des réalisations d’autres pays.